



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de l'Action Sportive
Service du Sport de Haut Niveau et des Concessions Sportives

2023 DJS 42 Convention pluriannuelle d'objectifs et subvention (625 000 euros) au Stade Français Paris au titre de l'année 2023.

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Stade Français Paris est le club phare du rugby dans la capitale puisqu'il a remporté, depuis sa création, treize titres de champion de France ainsi que la Challenge Cup en 2016-2017.

Dans le cadre du partenariat mené depuis de nombreuses années avec le Stade Français Paris et à l'issue de la précédente convention pluriannuelle d'objectifs (2020-2022), il est proposé par la présente délibération la signature d'une nouvelle convention, couvrant les années 2023, 2024 et 2025, ainsi que l'attribution d'une subvention annuelle de 625 000 euros au titre de l'année 2023.

Au titre des actions réalisées par les associations, la Ville de Paris souhaite favoriser le renforcement de la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes dans le milieu sportif d'une part et contre l'utilisation des Plastiques à Usage Unique (PUU) dans le cadre de son objectif de développement durable d'autre part. Ces deux domaines prioritaires figurent dans les objectifs des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs. Outre la dynamique de formation en matière de lutte contre les VSS que le club a engagée, celui-ci a, sur le plan environnemental, obtenu le label RSE (AF-NOR) et engagé un partenariat avec la fondation goodplanet avec laquelle il a organisé de multiples actions en direction des jeunes en matière de réduction des déchets, d'installation de fontaines à eau, d'utilisation d'écocups, de visites de sensibilisation au Sycatom, entre autres.

Sur le plan sportif, la saison 2021-2022 s'est terminée par une 11^{ème} place de l'équipe 1 du Stade Français au classement du championnat de top 14. Les

« Pink Rockets », équipe féminine fanion, ont quant à elles été reléguées en championnat féminin Elite 2 (2^{ème} division). Par ailleurs, toutes les équipes de jeunes du SFP sont restées au plus haut niveau dans leurs compétitions respectives.

Le centre de formation, classé en catégorie 1 par la ligue nationale de rugby depuis la saison 2008-2009, poursuit sa double vocation : proposer aux stagiaires la meilleure préparation à une carrière sportive au plus haut niveau, et leur délivrer une formation scolaire, universitaire ou professionnelle pour assurer l'après-rugby. Une cellule emploi est également mise en place et travaille avec un cabinet de recrutement afin d'accompagner les joueurs dans leur avenir professionnel après leur carrière. De même, une cellule scolaire est chargée de signer des conventions avec des lycées et des universités pour proposer aux jeunes joueurs des horaires aménagés. Le club a également fait progresser son offre grâce à un nouveau centre de formation élite pour les catégories U14, U15 et U16. Il a mis en place tout un réseau de clubs partenaires, notamment grâce au travail réalisé par le centre de formation. Ces partenariats se concrétisent par une convention signée entre les clubs et le Stade Français Paris, mais également par des invitations d'enfants des diverses écoles de rugby, une billetterie préférentielle et la venue de joueurs de l'équipe première dans ces clubs. Le Stade Français Paris continue de les convier à ses animations de match ainsi qu'au ramassage de balles pendant les rencontres. C'est un moyen pour ces jeunes licenciés de découvrir le haut niveau.

Depuis plusieurs années, de nombreuses actions s'inscrivant dans le cadre d'une responsabilité sociétale d'entreprise sont menées par le club. Elles reposent sur 3 piliers : éducation / formation, environnement et santé. Le club s'engage dans un processus de certification avec l'AFNOR afin de valoriser sa responsabilité sociale et environnementale.

En ce qui concerne l'axe « éducation et formation », le club continue d'assurer le bon fonctionnement de l'association « Stade Academy », qu'il a créée et qui a pour objet d'accompagner les jeunes à partir du centre élite (U12) jusqu'au niveau professionnel grâce à la mise à disposition des infrastructures et des ressources humaines et financières du club. Cette « Stade Academy » s'ancre dans une vision basée sur la formation, l'emploi et la citoyenneté afin de développer et de promouvoir le soutien et l'accompagnement scolaire, universitaire et professionnel des jeunes sportifs tout en les accompagnant vers la meilleure orientation scolaire et professionnelle. L'Academy organisera également des actions de formation professionnelle pour des acteurs du monde sportif, salariés ou bénévoles, et favorisera la création d'emplois par le biais des partenaires du club.

Par ailleurs, le club s'est engagé dans la réalisation d'actions fortes autour de la formation et de l'inclusion de la jeunesse :

- Plusieurs actions de partenariat en lien avec l'Ecole Supérieure de Gestion Sport Paris, basée également à Jean Bouin ;
- Poursuite de l'action « Planète Ovale », qui a permis, les 17 février et 13 décembre 2022 la formation de professeurs d'éducation physique et sportive parisiennes et parisiens afin d'intégrer plus régulièrement la discipline du rugby dans le programme d'EPS et de créer un tournoi féminin pour les collégiennes en mai au stade Jean Bouin ;
- Action avec la Ligue Ile-de-France en direction de la formation de jeunes arbitres.

Les actions d'inclusion portent notamment sur des actions avec des associations telles que « Princesse Margot », avec des visites ou des animations en direction d'enfants hospitalisés ou encore avec l'Institute Médico - Éducatif « Papillons » pour lequel des joueurs professionnels se sont déplacés à la rencontre d'enfants en situation de handicap cognitif. Le Stade Français est également associé à l'association CAP Sport Art Aventure Amitié pour soutenir la pratique du rugby fauteuil, notamment par le financement de matériel. Enfin, plusieurs joueurs du club présents à Johannesburg à l'occasion d'un match ont, en parallèle, participé à des actions autour du rugby en direction d'enfants issus des quartiers défavorisés de la ville.

Le Stade Français a par ailleurs développé ses partenariats avec des clubs de rugby parisien et franciliens (12 clubs en région Ile-de-France) et des écoles parisiennes, autour de visites du stade Jean Bouin, de rencontres avec les joueurs et d'organisation de tournois de rugby au profit de l'Union National du Sport Scolaire. Ses actions en direction de la jeunesse s'articulent également autour de dotations en billetterie à destinations d'enfants, et, en partenariat avec la Ville de Paris, autour de la participation à des « Mercredis du Sport ».

Le Stade Français Paris est également un acteur eco-responsable. Par ses collaborations avec la fondation Good Planet, les sociétés Sycatom ou encore Best Water Technology, il tend à améliorer son bilan carbone et sensibilise les membres du club en leur faisant découvrir les différents centres de tri de la région ou encore en cherchant à installer des fontaines à eau afin que le stade Jean Bouin devienne un site sans plastique à usage unique. Le Club veille également à passer des messages pour une attitude eco-responsable de ses spectateurs durant les matchs, s'agissant en particulier de la consommation et des déchets liés aux points restauration.

Par ailleurs, le Club a continué les actions autour de la santé en participant à la journée « octobre rose » ou en venant apporter son soutien à l'association « premiers de cordée ».

Enfin, il faut noter que le Stade Français Paris, dans la continuité de son projet « Former, Rassembler et Innover » a lancé son propre fonds de dotation au service des différents acteurs et partenaires du club. Ce fonds de dotation a pour but de financer des actions sociales, sociétales et environnementales.

Compte tenu de l'intérêt local des activités décrites dans ce qui précède et des objectifs que le Stade Français Paris s'engage à poursuivre dans les années à venir, je vous propose de m'autoriser à signer avec le club une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs pour trois années et de lui attribuer d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 625 000 euros à la SASP Stade Français Paris au titre de l'année 2023. Ce montant est similaire à celui de l'année précédente.

Cette somme sera versée en une seule fois, lorsque les crédits correspondants seront disponibles. Le montant de cette subvention s'inscrit dans les limites fixées par le Code du sport, en particulier son article R.113-1.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2023 DJS 42 Subvention de fonctionnement (625.000 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs pour le Stade Français Paris au titre de l'année 2023

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement au Stade Français Paris;

Sur le rapport présenté par Monsieur Pierre RABADAN au nom de la 7^e Commission.

Délibère :

Article 1 : Sont adoptés le principe d'une convention pluriannuelle d'objectifs et ses modalités d'application.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs, dont le texte est joint à la présente délibération, avec le Stade Français Paris, sis 9 allée Charles Brennus 75016 Paris

Article 3 : Une subvention d'un montant de 625 000 euros est attribuée au Stade Français Paris au titre de ses activités sportives pour l'année 2023.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée sur la section de fonctionnement du budget 2023 de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement.